



SOLUTION PARTAGE- LE RÔLE DE L'AMUE

10/02/2014

Lydia Bompart – Responsable Relations Etablissements



amue

MUTUALISATION + SOLUTIONS

Ce qui est prévu



- + Participe à l'information de la solution PARTAGE auprès de ses adhérents
- + Assure l'intégration de la solution PARTAGE avec les solutions AMUE via PRISME



En attendant PRISME :

Si l'établissement souhaite intégrer PARTAGE avec les solutions AMUE, il pourra solliciter une prestation d'assistance.

-> réponse positive en fonction des ressources internes

-> payante



Mutualisation des connecteurs déjà développées par les établissements



Nos intentions



+ **L'accompagnement** des établissements en terme de conduite du changement



Recueil des besoins auprès des sites pilotes au printemps 2014
Analyse de la nécessité à mettre en place un accompagnement spécifique

+ **La diffusion** de la solution PARTAGE
Cadre juridique en cours.

